

Ce document contient certaines modifications basées sur les discussions qui ont eut lieu lors de la réunion des Amis du Forum du 8 juin 2007.



Modalités de Fonctionnement

Le Forum Mondial sur la Migration et le Développement (FMMD) est un processus volontaire, intergouvernemental, non-contraignant et de consultation informelle, ouvert à tous les Etats membres et observateurs des Nations Unies. Les agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales et régionales peuvent être invitées à titre d'observateurs. Ce Forum a été créé sur proposition du Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion du Dialogue de Haut-Niveau de l'Assemblée Générale sur la Migration Internationale et le Développement en septembre 2006. Initié par le Gouvernement de la Belgique, le Forum est mené par les gouvernements. Son objectif est de traiter, d'une manière transparente, les aspects multidimensionnels, les opportunités et les défis de la migration internationale ainsi que ses liens avec le développement. Il s'agit aussi de réunir l'expertise de toutes les régions afin de renforcer le dialogue, la coopération et le partenariat et d'encourager des actions pratiques et concrètes aux niveaux national, régional et mondial. Des Points Focaux nationaux ont été désignés par les gouvernements participants pour coordonner les préparatifs du Forum au niveau national.

Ces Modalités de Fonctionnement sont provisoires et ont pour objectif d'assurer la continuité nécessaire du processus ainsi que de fournir un soutien pratique au(x) pays organisateur(s) à venir. Celles-ci seront évaluées et adaptées comme il conviendra en 2008.

1. Présidence – Troïka

Le pays-hôte (Présidence en fonction) assume la responsabilité du processus préparatoire et la mise en œuvre de chaque Forum. Le gouvernement du pays-hôte préside toutes les sessions relatives à la préparation du Forum ainsi que la réunion du Forum proprement dite.

La présidence en fonction est assistée par un co-président : le pays ayant présidé la précédente réunion du Forum. Lorsqu'un autre pays aura annoncé son intention

d'accueillir la réunion suivante, les trois pays concernés constitueront une Troïka incluant la présidence sortante, la présidence en fonction et la présidence future du Forum. Les deux co-présidents assisteront la présidence en fonction.

La présidence du Forum devra, en principe, alterner annuellement entre un pays développé et un pays en développement. Les pays souhaitant assumer la présidence du Forum devront communiquer leur intention à la Troïka.

2. Groupe de Pilotage

Le Groupe de Pilotage est composé de gouvernements solidement engagés à fournir un appui politique et conceptuel à la Présidence en fonction et au processus du Forum, ainsi qu'à assurer sa continuité. Le nombre des participants devrait permettre au Groupe d'opérer d'une manière efficace, flexible et transparente. Les gouvernements composant la Troïka sont membres de droit. Le Groupe de Pilotage est géographiquement équilibré et sa composition prend en compte diverses perspectives sur la migration ainsi que les intérêts des gouvernements, y compris ceux qui contribuent substantiellement au débat sur la migration et le développement et sont prêts à fournir une contribution concrète à la préparation thématique des réunions du Forum. Les membres du Groupe de Pilotage et la Présidence informeront les autres gouvernements, selon les besoins, des développements relatifs au Forum, notamment par l'intermédiaire des Points Focaux au niveau national. Le Représentant Spécial du Secrétaire Général pour la Migration et le Développement sera invité aux réunions.

A la suite de la première réunion du Forum à Bruxelles, le Groupe de Pilotage et la Troïka, avec le soutien des gouvernements participants/Points Focaux au niveau national, entreprendront une évaluation du processus du Forum, y compris les préparatifs et les résultats de la première réunion, ainsi que ses modalités de fonctionnement.

Le Groupe de Pilotage est convoqué et présidé par la Présidence en fonction. Il se réunit à intervalles réguliers pour étudier et émettre des avis sur toutes les questions de substance relatives au bon fonctionnement du processus du Forum. Il peut aussi procéder à la création de groupes thématiques de travail. Il se réunit à Genève.

3. Les Amis du Forum

Les Amis du Forum est ouvert à tous les Etats membres et observateurs des Nations Unies. Les agences spécialisées des Nations Unies et les autres organisations internationales peuvent être invitées comme observateurs. Il sert de caisse à résonance, en assurant que tous les Etats membres et observateurs des Nations Unies soient maintenus informés des développements concernant le Forum et émet des avis sur l'ordre du jour, la structure et la configuration de chaque réunion du Forum. Les réunions des Amis du Forum sont présidées par la Présidence en fonction. Elles ont lieu, en principe, au moins deux fois entre chaque réunion du Forum, dans un lieu déterminé par la Présidence en fonction.

4. Structure d'Appui

La structure d'appui devrait assister la Présidence en fonction dans les préparatifs du Forum, y compris les délibérations du Groupe de Pilotage et des Amis du Forum. Il aura la charge de maintenir les archives et d'entreprendre des tâches telles que la mise en ligne d'un site web.

La structure d'appui est attachée et supervisée par la Présidence en fonction. Elle pourra être composée de personnel du gouvernement-hôte ainsi que d'experts et conseillers détachés d'autres gouvernements ou d'institutions intéressées.

5. Financement

Chaque Présidence en fonction prépare un budget détaillé pour le Forum sous sa responsabilité, en indiquant la part prise en charge par ses propres ressources et la part nécessitant un financement extérieur. Des provisions pour le transfert éventuel de fonds non-utilisés d'une Présidence à la suivante doivent également être envisagées.

Les contributions financières sont versées à un fond administré par la Présidence en fonction. La Présidence en fonction engage les dépenses conformément au budget et assure la bonne gestion de tous les fonds reçus, en ce compris le contrôle et la vérification des comptes.

6. Relations avec les Nations Unies

Le Forum ne fait pas partie du système des Nations Unies. Il maintient, cependant, à travers son Groupe de Pilotage, des liens avec le Secrétaire Général, notamment à travers son Représentant Spécial pour la Migration Internationale et le Développement. Le Forum fait également appel à l'expertise du Groupe Mondial de la Migration (GMG) inter-agences à la fois auprès des institutions individuelles et du Groupe en tant que tel, à travers sa Présidence. Le Forum peut également consulter et coopérer avec d'autres organisations internationales et régionales concernées.

La Présidence en fonction fait parvenir les conclusions des réunions du Forum au Secrétaire Général.

7. Participation de la Société civile

Des mesures appropriées seront prises pour la participation de la société civile, y compris celle des organisations non-gouvernementales concernées.

8. Configuration des Réunions du Forum

Le Forum se réunit chaque année pour un dialogue inter-actif et pratique. Il réunit des décideurs et des experts gouvernementaux de haut niveau et ses délibérations se déroulent selon les règles du Chatham House (non-attribution des déclarations à des orateurs spécifiques). Un compte-rendu des résultats est préparé à la fin de chaque réunion du Forum.